

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde 4

« La médiatisation du politique. Regards croisés. Regards comparés »

Session 1

KACIAF Nicolas (CARPO, UVSQ)

kaciaf@yahoo.fr

L'impact des transformations sociopolitiques sur les productions journalistiques. Le cas de la France des années 1960 et 1970
--

« Mai 1958 marque pour moi la fin de ma vie de journaliste parlementaire. (...) Un informateur, s'il veut être informé, doit suivre le mouvement. »

Jean Ferniot [1991]

Une exigence jalonne désormais la plupart des travaux en sociologie des médias : se prémunir contre le « média-centrisme ». Néologisme suggestif, ce terme est défini par son auteur, Philip Schlesinger, comme « l'absence d'une réflexion sur les relations sources-médias du point de vue des sources elles-mêmes » [Schlesinger, 1992, p. 77]. Cette critique méthodologique est précieuse pour appréhender les mécanismes de construction de l'information. Mais cette mise en garde est tout aussi pertinente pour appréhender la production journalistique dans sa dimension historique. En effet, pour expliquer les transformations dans le travail et l'écriture des journalistes spécialisés, il paraît nécessaire de les articuler aux dynamiques qui affectent les univers sociaux couverts par ces journalistes. S'appuyant sur l'exemple des pages *Politique* dans la presse écrite française des années 1960 et 1970¹, cette communication vise ainsi à inverser les termes d'une problématique récurrente dans l'analyse des médias. Alors que de nombreux auteurs cherchent à saisir l'incidence des métamorphoses médiatiques sur les pratiques politiques [cf. Neveu, 2000], nous souhaitons au contraire interroger l'éventuel impact des transformations sociopolitiques sur les pratiques journalistiques.

Les pages *Politique* des quotidiens et hebdomadaires français ont connu de profondes évolutions entre la fin des années 1950 et le début des années 1980 [voir Kaciaf, 2005 ; 2007]. Sans rentrer dans les détails de changements contrastés selon les journaux et qui touchent à la fois les normes rédactionnelles, les principes de mise en page et les hiérarchies événementielles, on observe un lent mais réel basculement dans les rôles endossés par les journalistes politiques français. Jusqu'aux années 1960, selon leur rédaction d'appartenance et leur position dans les services *Politique*, ces derniers se positionnaient généralement en *intermédiaires* entre la scène parlementaire et leurs lecteurs [de la Haye, 1985], ou bien en

¹ Cette recherche s'appuie sur des matériaux collectés dans le cadre d'une thèse de doctorat en science politique [Kaciaf, 2005]. Elle repose ici principalement sur l'exploitation des pages *Politique* de quatre quotidiens (*Le Monde*, *Le Figaro*, *France-Soir*, *L'Humanité*) et de trois hebdomadaires (*L'Express*, *France Observateur* / *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*), ainsi que sur la réalisation d'entretiens avec des journalistes en activité ou retraités.

porte-parole d'organisations ou d'acteurs politiques, ou bien encore en *leaders d'opinion* censés éclairer et mobiliser le public. Or, ces logiques de *publicité* et d'*opinion*, caractéristiques du journalisme parlementaire, ont été progressivement délaissées au profit de logiques de *décryptage* ou de *vulgarisation* de la compétition politique nationale. Progressivement, les journalistes politiques ont cherché à mieux « mettre en perspective » les déclarations publiques des hommes politiques, à en analyser les stratégies individuelles sous-jacentes, à les insérer dans des papiers plus narratifs qui confrontent restitution de la « scène » et récit des « coulisses ». En quittant le strict suivi de l'actualité parlementaire, en fuyant les postures de « greffiers » ou de supporters des acteurs politiques, en mesurant les performances personnelles à l'aide des sondages, en racontant les péripéties des luttes intra-partisanes, les rédacteurs se sont davantage posés en observateurs et en arbitres d'un *jeu*, qu'il faut entendre dans son triple sens ludique, stratégique et théâtral.² Autrefois envisagés en tant qu'éléments du débat public ou en tant qu'incarnation d'une parole institutionnelle, les discours politiques ont été de plus en plus envisagés dans leur dimension tactique ou instrumentale. Cette métamorphose s'est enfin articulée au souci croissant d'interpréter les événements en tant qu'épisodes d'une intrigue orientée vers son épilogue attendu : l'élection présidentielle. Bien sûr, suivant des modalités et des rythmes singuliers selon les publications, cette évolution est ici restituée de façon globale et schématique.

Ces imprécisions sont toutefois assumées car l'enjeu ici n'est pas tant descriptif qu'explicatif. Or lorsqu'on questionne les journalistes sur les raisons de ces changements dans le contenu des pages *Politique*, ils identifient tous un facteur allant de soi : c'est avant tout la politique qui a changé. Selon leurs périodes d'activité, ils déclinent différents processus ayant affecté l'univers politique depuis la fin des années 1950. Bien qu'il ne s'agisse pas d'opérer un catalogue des mutations sociopolitiques qu'a connues la France entre 1958 et le début des années 1980, il convient de se demander comment certaines de ces évolutions dans l'environnement des journalistes politiques ont pu contribuer à bouleverser leur travail et leur écriture. En soulignant l'impact des transformations sociopolitiques sur la production journalistique, on ne cherche pas cependant à sous-estimer les dynamiques internes à l'univers médiatique (mutations des normes rédactionnelles sous l'effet d'un renforcement de la concurrence, notamment audiovisuelle ; renouvellement du personnel journalistique ; etc.). En revanche, l'objectif est bien de montrer comment ces processus proprement journalistiques ont pu interagir avec des dynamiques extérieures au monde de la presse.

Trois effets potentiels

D'un point de vue théorique, on peut imaginer trois types d'incidences des transformations sociopolitiques sur les pages *Politique*.

(1) Tout d'abord, prenant conscience de changements dans les règles du jeu politique, dans la hiérarchie des institutions ou dans le rapport du public au politique, les rédactions se sont progressivement efforcées de s'adapter à ces réalités mouvantes, en imaginant *consciemment* et *collectivement* de nouvelles façons de rendre compte de la compétition politique et de se positionner à son égard.

(2) Au-delà de ces rationalisations explicites et *a priori* du travail journalistique, on peut également entrevoir des processus plus impersonnels. Car les évolutions sociopolitiques ont contribué à bouleverser les pratiques de communication des acteurs politiques et, par conséquent, la structure de leurs relations avec les journalistes. En effet, la nature du système politique façonne les rôles que les hommes politiques peuvent légitimement endosser, les

² Voir également Neveu, 1993, 2002 ; Legavre, 2005.

types de publics qu'ils se doivent d'incarner, les registres de parole qu'ils peuvent publiquement énoncer ainsi que les stratégies les plus adéquates pour parvenir à conquérir les trophées politiques. En conditionnant l'identité et l'activité des « sources », les règles du jeu politique pourraient donc affecter les conditions de production journalistique.

(3) Mais si la configuration sociopolitique influence le type d'attitude que les hommes politiques se doivent d'entretenir vis-à-vis de la presse, elle contribue également à baliser l'espace des rhétoriques que les journalistes peuvent légitimement énoncer en tant qu'acteurs de l'espace public et salariés d'une entreprise de presse. Ainsi les bouleversements du jeu politique rendent-ils pensables certaines innovations rédactionnelles (le récit, l'analyse), tandis qu'à l'inverse, ils rendent insensés et anachroniques certains anciens savoir-faire (le compte-rendu, la chronique moralisatrice).

Pour tester la pertinence et l'articulation de ces trois hypothèses, il convient à présent d'emprunter l'exemple d'une rupture majeure dans la structuration de l'espace politique français – la « présidentialisation » des pratiques politiques entre la fin des années 1950 et la fin des années 1960 – et d'identifier ses effets sur le travail et l'écriture des journalistes politiques.

Une illustration : l'autorité croissante des états-majors nationaux

La disparition soudaine de la IV^e République en 1958 marque le point de départ d'une reconfiguration du système politique français.³ Celle-ci peut être grossièrement analysée sous l'angle d'une « nationalisation » et d'une « personnalisation » accrue de la compétition électorale qui contraint les acteurs politiques à davantage convoquer l'opinion publique comme arbitre de leurs jeux [Blondiaux, 1998]. Le réaménagement institutionnel consécutif à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle tend à bouleverser les conditions d'exercice du journalisme politique. Par une succession de petites touches ou par des innovations plus spectaculaires, les services *Politique* se sont efforcés d'adapter leur traitement de l'actualité à ces réalités politiques inédites. D'une part, la nouvelle répartition du pouvoir a redessiné la vision de ce qui constitue l'information susceptible d'intéresser les publics. D'autre part, cette reconfiguration a modifié l'identité des « sources » les plus légitimes et leurs pratiques, individuelles et collectives, de communication. *Pertinence et disponibilité* de l'information : il s'agit bien là des deux critères définissant la « valeur » de l'information [Gans, 1980, p. 81].

1) Le renforcement du leadership présidentiel et la moindre instabilité des jeux parlementaires ont amené les rédactions à progressivement repenser l'organisation de leurs services *Politique* et la légitimité des registres mobilisés pour appréhender l'actualité. Interrogés sur les raisons de la disparition des comptes-rendus des séances parlementaires, la plupart des journalistes interviewés mentionnent une cause tellement « évidente » qu'il est à peine besoin de le décliner. Pour eux, le déclin du rôle du Parlement dans la compétition et dans la décision politique aurait rendu naturel de ne plus relater les délibérations législatives :

« Ça a complètement disparu, pourquoi ? Parce que la décision politique est toute autre. (...) L'Assemblée n'était plus ce qu'elle était. Elle n'avait plus les pouvoirs qu'elle avait

³ Nous souhaitons bien évidemment nous affranchir de tout « fétichisme constitutionnel », c'est-à-dire de la croyance « dans le caractère déterminant des prescriptions de la Constitution dans la structuration de la vie politique. » [François, 1998, p. 7]. Nous sommes en effet conscients que « ce que l'on désigne comme la "V^e République" ne saurait se réduire à une série de variables institutionnelles [...] qui détermineraient et contraindraient le déroulement de la vie politique par la "logique" même de leur combinaison. » [*Ibidem*].

sous la IV^e République. » (Jean Griot, journaliste politique au *Figaro* entre 1945 et 1964, entretien le 6 mai 2003).

La majorité des interviewés abordent ces transformations institutionnelles sans nécessairement fournir de ruptures précises, que ce soit dans le jeu politique lui-même ou dans ses conséquences sur le travail journalistique. Ils désignent plutôt un processus qui a atténué le « pouvoir » du Parlement en renforçant l'exécutif, en disciplinant les parlementaires à l'égard de leurs partis, en empêchant l'aboutissement de motions de censure.

Aux yeux de certains, c'est d'ailleurs moins le changement de régime que l'élection du Président de la République au suffrage universel direct en 1965 qui aurait le plus contribué au bouleversement des pratiques parlementaires, à travers la bipolarisation de l'espace partisan et la stabilisation des majorités. Pour les interviewés, cette évolution aurait entraîné une moindre spectacularité de débats parlementaires, dont les conclusions seraient devenues prévisibles et les contenus répétitifs. L'incidence de cette redistribution des rôles politiques s'observe également dans la réaffectation des effectifs journalistiques vers Matignon et l'Élysée [cf. Rossi-Landi, 1969, p. 209]. Dans les hebdomadaires tout d'abord, dans les quotidiens ensuite, la rubrique élyséenne s'est vue de plus en plus souvent confiée aux responsables des services, témoignant par là des nouvelles perceptions de l'ordre politique.

Mais plus qu'un réaménagement dans le rubricage des services et dans la hiérarchisation de l'information, c'est bien le travail et l'écriture journalistique qui se sont trouvés affectés par cette évolution des règles du jeu politique. En effet, les rédacteurs interviewés notent que la conception gaullienne du leadership présidentiel et sa capacité à garantir la discipline ministérielle [Gaïti, 1998, pp. 313-320 ; Dulong, 1998, pp. 159-176] ont contribué à centraliser la communication gouvernementale et, ainsi, à réduire les sources d'information potentiellement pertinentes [Soulé, 1992, p. 85] :

- « Vous savez, les débuts du gaullisme ont été difficiles pour la presse. L'Élysée était une maison fermée. Et, personnellement, bien que j'aie joui de relations personnelles nombreuses, j'avais beaucoup de mal à pénétrer le château. (...) Il m'a fallu plusieurs mois pour être reçu par les gens comme Olivier Guichard, Geoffroy de Courcelles, Jacques Narbonne, tous ces gens qui travaillaient avec le général. » (Jean Ferniot, journaliste politique à *Franc-Tireur*, *L'Express* et *France-Soir* entre 1945 et 1966, entretien le 30 mai 2002).

- « En 1958, quand le Général est revenu au pouvoir, je ne crois pas qu'il soit exagéré de dire qu'un vent de panique s'est emparé d'un certain nombre de directeurs de journaux (...) ; on a eu l'impression qu'il allait se passer une chose qui est, pour un journaliste, la plus grave en dehors de toute idéologie, celle d'être coupé de ses sources. (...) Beaucoup ont craint que cela allait être la République du silence. » (Robert Salmon, directeur de la publication de *France-Soir*, in Fondation Charles de Gaulle, 1994, p. 177).

Certes la parole *publique* du général de Gaulle et de ses successeurs à l'Élysée est longtemps demeurée précieuse, journalistiquement parlant, par sa rareté, par sa dimension performative et par son incarnation supposée de la parole de l'Etat [Chalaby, 2002, pp. 21, 69-77 et 151 ; Esquenazy, 1999, p. 48]. Il n'en demeure pas moins que « cette culture du secret », caractéristique de toute institution dont les dirigeants disposent des moyens de garantir la discipline de leurs membres, a contribué à redéfinir les critères de l'excellence journalistique et incité les journaux à introduire de nouveaux registres pour traiter l'actualité politique. C'est en effet pour répondre à un tel « verrouillage » de la communication gouvernementale et élyséenne que la presse, newsmagazines en tête, va à ce point valoriser, à partir des années 1960, la narration des « coulisses », davantage soustraites au regard journalistique, et la

livraison des « secrets » du pouvoir. Le bon journaliste politique ne se distingue donc plus seulement par la richesse de ses commentaires et par la rigueur de ses comptes-rendus : il s'affirme plus encore qu'autrefois dans sa capacité à solliciter des confidences pour décrypter les paroles officielles.

2) Autre processus qu'identifient les rédacteurs pour justifier les transformations dans le contenu des pages *Politique* des années 1960 et 1970 : le renforcement du poids des partis et de leur direction nationale dans un jeu politique orienté autour de l'élection présidentielle :

« Le rôle des partis apparaissait de plus en plus comme celui de préparer l'élection présidentielle. (...) C'était considéré comme des machines en vue de l'élection présidentielle. » (Claude Vincent, journaliste politique à *France-Soir* entre 1967 et 1991, entretien le 10 décembre 2003).

Au sein même des formations autrefois faiblement structurées, ce sont de plus en plus « les « états-majors » qui distribuent les circonscriptions, arbitrent entre les prétentions rivales, accordent les investitures, se prononcent sur les désistements et décident ainsi, souvent, dans les faits, des chances d'élection des candidats. » [Gaxie, 1992, p. 345]. Ce processus de centralisation de l'autorité au sein des partis tend à modifier les conditions de succès des carrières politiques [Gaïti, 1985]. Parmi les ressources que doivent investir les acteurs politiques pour garantir leur réussite individuelle et celle de leur camp, la nécessité d'enrôler l'« opinion publique nationale » va contribuer à modifier les relations entre personnels politique et journalistique.⁴

D'un côté, la nationalisation des scrutins locaux [Parodi, 1983] et les conséquences durables des élections législatives ou présidentielles sur la composition du gouvernement tendent à intensifier la compétition politique à l'échelle nationale. Ainsi les états-majors partisans renforcent-ils leur communication officielle, en dehors même des enceintes qui leur était autrefois dévolues (organes du parti, Parlement, etc.). D'un autre côté, il devient nécessaire d'asseoir son autorité au sein des partis pour espérer être investi à l'élection présidentielle ou désigné à un poste gouvernemental. La notoriété et la popularité aux yeux de « l'opinion publique » ont donc constitué l'une des ressources cruciales pour construire, auprès de ses pairs, sa stature d'homme d'État. Cela suppose alors d'accéder personnellement aux médias nationaux, de voir sa parole et son activité plus régulièrement relayées, d'entretenir des liens plus denses avec différents journalistes ou dirigeants de presse. Dans un contexte où s'affaiblissent les journaux de partis, les acteurs politiques ont alors dû inventer différentes stratégies pour mieux contrôler la production d'informations dans le cadre de leurs luttes inter- et intra-partisanes.

Au sein des rédactions, la multiplication des rubricards exclusivement affectés à la couverture d'un parti a constitué la réponse la plus visible de cette reconfiguration politique. Elle a permis de ne plus seulement rendre compte des péripéties entre partis (ou groupes parlementaires) mais de restituer les luttes au cœur même de ces groupes. Ce réaménagement organisationnel a eu des effets perceptibles sur les registres mobilisés pour traiter l'actualité

⁴ Accédant au pouvoir en dehors des jeux parlementaires, le général de Gaulle a contribué à bouleverser les modes de légitimation de l'autorité politique : « Via le recours au référendum et la simulation d'un dialogue permanent avec l'opinion publique, (...) le peuple est amené par le verbe gaullien à l'existence. (...) Tout se passe comme s'il devenait soudain capital de se renseigner sur le soutien populaire au général de Gaulle, d'en vérifier la permanence, de manière à pouvoir prendre, le cas échéant, la parole gaullienne à son propre piège. » [Blondiaux, 1998, p. 520]. Politiquement nécessaire, scientifiquement acceptable, la mesure de l'opinion publique va dès lors favoriser l'avènement de ce que Bernard Manin qualifie de « démocratie du public », c'est-à-dire une manière inédite de gouverner, adossée à la recherche permanente d'une légitimation populaire. [1995, p. 279 sq.].

politique. D'une part, sauf lors de crises de leadership au sein des partis⁵, il devient coûteux pour la plupart des *outsiders* d'afficher publiquement leurs différends avec la direction de leur parti, donc de s'écarter du discours promu officiellement par les états-majors. Un plus grand nombre d'informations sont alors émises sous couvert d'anonymat et fournissent matière à la publication d'échos, présentés comme tels ou enrichissant le cœur des articles. Plus généralement, ce contrôle de la communication des partis encourage les rédactions à délaisser les comptes-rendus de discours publics ou officiels pour davantage investir les registres d'analyses stratégiques des événements. Plutôt que d'être simplement reproduites, les prises de position des acteurs politiques peuvent être interprétées à l'aune des tactiques en vue de la course présidentielle :

« C'était à partir de 1962 avec l'élection du Président de la République au suffrage universel que la vision qu'on devait avoir de la politique, elle devenait forcément stratégique. Le problème, c'était de faire élire un président de la République, donc d'avoir un parti qui soit en mesure de capter le maximum de suffrage. » (André Laurens, journaliste politique au *Monde* de 1962 à 1982, entretien le 13 juin 2002).

D'autre part, et en conséquence, cette lecture utilitariste de l'action politique (maximiser ses soutiens, conquérir les postes) légitime la mesure de l'opinion et autorise un traitement plus personnalisé et romancé de la vie politique, et ce d'autant que le développement de la télévision rend les principaux leaders plus familiers aux publics.⁶ Les partis peuvent alors être envisagés comme l'enjeu de luttes individuelles pour le contrôle des ressources qu'ils apportent lors de l'élection présidentielle.

Des conditions nécessaires, mais non suffisantes

Au terme de cette brève analyse, il convient de se prémunir contre deux écueils symétriques. D'un côté, il ne faudrait pas entrevoir de relations *mécaniques* entre transformations sociopolitiques et transformations rédactionnelles. D'un autre côté, on ne peut prêter trop de clairvoyance aux journalistes et imaginer qu'ils ont *immédiatement* et *collectivement* identifié la nature des changements dans le jeu politique. Certes, lors des entretiens, les rédacteurs témoignent d'une rationalisation rétrospective des évolutions institutionnelles et politiques. Certes également, différentes innovations rédactionnelles ont pu être justifiées, au moment de leur mise en place, par la recherche d'une couverture plus

⁵ Bien qu'il sorte de notre cadre temporel, le congrès socialiste de Rennes en mars 1990 est un exemple presque « idéal-typique » d'une telle conjoncture. La discipline n'étant plus garantie par un état-major uni et puissant, les chances de succès étant ouvertes pour de nombreux acteurs, les querelles purent s'étaler publiquement, à la tribune ou lors de conférences de presse. Même les réunions houleuses, censées se dérouler à huis clos, ont été restituées dès le lendemain, dans la mesure où la plupart des prétendants ont utilisé la presse pour discréditer leurs rivaux.

⁶ On n'abordera pas ici, pour des raisons de place, l'impact considérable des médias audiovisuels sur le travail des journalistes politiques de la presse écrite française. Notons seulement qu'en permettant un contact immédiat avec un très large public, la télévision a fourni une scène inédite aux acteurs politiques. Le développement d'un tel espace d'expression a brouillé les formes consacrées du débat public et favorisé l'émergence de pratiques de communication orientées vers « l'image » offerte par les responsables politiques [Legavre, 1993]. Ensuite, la popularité croissante de journaux télévisés aux formats de plus en plus codifiés a contribué à bouleverser les habituels savoir-faire journalistiques : modifiant la temporalité de l'offre d'informations, intensifiant la concurrence entre médias, transformant les attentes supposées des lecteurs envers la presse écrite, la télévision a progressivement contraint les journaux à redéfinir leurs contenus, en termes de hiérarchie de l'information, de mise en scène de l'actualité, de registres privilégiés. Ces deux processus, qui renvoient aux deux réalités sous-jacentes au terme de médias (*dispositifs techniques / acteurs chargés d'élaborer leur contenu*), se sont ainsi combinés pour renouveler les conditions de travail et la légitimité des rôles endossés jusqu'ici par les rédacteurs politiques de la presse écrite.

adéquate des réalités politiques nouvelles. Néanmoins, les bouleversements dans le contenu des pages *Politique* ont été évolutives, tâtonnantes et fortement différenciées selon les rédactions. Si l'on emprunte l'exemple des comptes-rendus parlementaires, dont l'effacement est *a posteriori* légitimé par la moindre saillance du théâtre parlementaire, on ne peut concevoir de liens automatiques entre les deux phénomènes [Kaciaf, 2007]. Tout d'abord, bien que le nouveau régime se mette en place en 1958, la pratique des comptes-rendus de séance perdure tout au long des années 1960, 1970 et 1980. Ensuite, le déclin de leur volume est très progressif et se manifeste par strates successives, irrégulières et distinctes selon les journaux. En outre, le genre du compte-rendu n'était pas seulement mobilisé par les pages *Politique* mais il constituait un registre privilégié par différents services pour relater des manifestations ponctuées de prises de parole publiques. Les congrès syndicaux ou les délibérations à l'Assemblée générale des Nations Unies ont été longtemps restituées à partir des registres que l'on disait caractéristiques du journalisme parlementaire. Or, parallèlement aux mutations dans l'écriture des séances parlementaires, ces manifestations sociales ou internationales ont connu, elles aussi, de profondes transformations dans leur couverture journalistique, et ce vers des registres analytiques assez voisins. Enfin, la comparaison internationale met en évidence des processus convergents dans des pays qui n'ont pourtant pas connu une telle reconfiguration politique.⁷ Cet argument amène également à relativiser le poids des facteurs institutionnels dans l'explication des transformations des pages *Politique*.

Les transformations dans l'univers politique doivent donc être pensées comme des *conditions* qui rendent possibles l'adoption et l'institutionnalisation des nouveaux rôles journalistiques. Car ceux-ci ne se sont pas imposés naturellement sous la plume de l'ensemble des rédacteurs. Objets de conflits, ces nouvelles rhétoriques n'ont été *effectivement* endossées que parce que les journalistes et leurs directions ont été disposés, encouragés et / ou contraints à subvertir les anciens savoir-faire et à introduire certaines innovations stylistiques [cf. Charron, de Bonville, 2004]. Pour autant, s'il convient de tenir compte de processus internes à l'univers médiatiques pour saisir les logiques des métamorphoses rédactionnelles, il demeure possible d'élargir notre perspective en soulignant plus largement les liens entre structuration des univers sociaux médiatisés, spécialisation journalistique et cadrages privilégiés par les rédacteurs.

Du rubricage au cadrage, de la structure à l'écriture

(1) Contrairement à leurs homologues français, les sociologues anglo-saxons se sont très tôt intéressés aux enjeux, tout à la fois pratiques et cognitifs, de division du travail. A travers l'observation directe du fonctionnement des rédactions, différents auteurs se sont efforcés d'expliquer les processus pratiques de sélection et de construction des informations. Face à la limitation de leurs effectifs et de leurs ressources, les entreprises de presse ne peuvent garantir une production de copie régulière qu'à travers une organisation stable qui tienne compte de deux exigences : déterminer la pertinence [*suitability*] des informations par rapport aux attentes supposées des publics ; prévoir la disponibilité [*availability*] des informations, c'est-à-dire définir quelles sont les « sources » légitimes, loquaces et fiables [Gans, 1980, p. 81]. La répartition des journalistes au sein de services et la segmentation des services en rubriques participe bien d'un souci de rationaliser la production et, selon un oxymore fameux, de « routiniser l'imprévu » [Tuchman, 1973].⁸ Le rubricage *institutionnalise* donc la sélection des *acteurs* et des *sources* de l'actualité. Affecté au suivi

⁷ Sur le cas américain, voir Schudson, 1989. Sur le cas canadien, voir Charron, 2002.

⁸ La spécialisation journalistique coïncide historiquement avec l'avènement d'un journalisme d'information qui, à la fin du XIX^e siècle, marque l'industrialisation progressive de la presse [Charron, De Bonville, 2004, p. 104].

d'un « secteur » particulier, chaque rédacteur peut alors mieux agencer sa journée de travail ; anticiper et « détecter » les nouvelles du jour ; entretenir des relations familières avec les acteurs qui fournissent la « matière première » de l'information ; accroître son expertise ; mettre en forme les événements selon des « cadres »⁹ routiniers (c'est-à-dire reproductibles), peu coûteux (en temps de travail et en risques professionnels) et légitimes (c'est-à-dire conformes aux exigences des hiérarchies du journal).

Gaye Tuchman a mis en évidence trois modalités dans ce découpage du réel qui, à la fois, justifie la segmentation des rédactions et résulte de cette division du travail [1978, p. 25 *sq.*]. Tout d'abord, la « spécialisation géographique » consiste à affecter à chaque rédacteur (défini comme correspondant) la couverture d'un territoire donné. Ensuite, « la spécialisation thématique » est au principe de l'architecture générale de la plupart des journaux d'information générale, découpés en services auxquels sont attribués le traitement d'univers bien définis : la culture, le sport, le social, l'économie, la politique, etc. Mais cette spécialisation thématique structure également les services aujourd'hui labellisés *Société*, regroupant des rubricards affectés à différents secteurs sociaux : agriculture, éducation, logement, immigration, délinquance / police, justice, etc. Enfin, Gaye Tuchman identifie une « spécialisation organisationnelle ». Or, s'il est une constance dans l'histoire des services *Politique* de la presse quotidienne nationale, c'est bien de connaître majoritairement ce type de division du travail. Dans un tel découpage, les journalistes sont chargés de couvrir spécifiquement une ou plusieurs organisations politiques. Pour chaque rédacteur, *sources*, *locuteurs* et *acteurs* de l'actualité ont donc pour point commun d'appartenir à la même organisation, plus ou moins centralisée, plus ou moins institutionnalisée, plus ou moins conflictuelle. Il ne faut toutefois envisager le terme d'organisation dans un sens strictement juridique. Il convient plutôt de le concevoir comme l'ensemble des arènes où se prennent les décisions et où se déroulent les compétitions que les rédactions estiment relever du politique.

En effet, tout au long de la période étudiée (1945-2000), les services *Politique* ne se sont pas segmentés sur un critère géographique. Si les pages *Politique* contiennent parfois des informations politiques locales, ce sont la plupart du temps des correspondants régionaux auxquels sont attribués ces articles. Hormis lors des périodes précédant les élections locales, la vie politique telle qu'elle se donne à voir dans les journaux se déroule dans un cadre largement national et étatique. De même, les services *Politique* ne sont que très rarement divisés selon les domaines d'action publique ou selon les thèmes sur lesquels portent les controverses ou les conflits. A ce titre, les journalistes politiques sont régulièrement définis comme des « généralistes », se distinguant des rubricards spécialisés des services *Information générale*, *Société* ou *Economie*.¹⁰ Dans les pages *Politique*, plus que le thème d'un discours,

⁹ Dans la littérature anglo-saxonne, la notion de « cadres » journalistiques est utilisée à la fois comme outil d'analyses des contenus médiatiques et comme paradigme pour mesurer les effets des médias sur les publics [Scheufele, 1999]. Bien que certains affirment que cette métaphore (cinématographique) ne pourrait être directement traduite en problématique de recherche [Brosius et Eps, 1995], d'autres auteurs s'efforcent de la conceptualiser. Par exemple, pour Robert Entman [1993], le cadrage recouvre deux aspects : sélectionner et rendre saillant (le processus) ; promouvoir une définition particulière du problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou un traitement (le contenu). Toujours est-il que les usages scientifiques de cette notion de « cadres » journalistiques oscillent entre deux perspectives. D'un côté, les cadres « généraux » s'apparentent à ce que les journalistes qualifient d'« angles » [par exemple, Iyengar, 1991 ; Cappella et Jamieson, 1997 ; de Vreese et *alii*, 2001]. De l'autre, les cadres « spécifiques » renvoient davantage aux luttes symboliques autour d'une problématique particulière [par exemple, Gamson et Modigliani, 1989 ; Callaghan et Schnell, 2001].

¹⁰ Certains auteurs montrent ainsi que les journalistes politiques mobilisent davantage une « expertise horizontale » (fondée sur une connaissance aiguë des acteurs et de leurs jeux afin de pouvoir traiter des multiples problématiques traversant l'espace politique) plutôt qu'une « expertise sectorielle » (fondée sur des

c'est le lieu de son émission ou l'identité de son auteur qui déterminera quel journaliste sera chargé d'en rendre compte. C'est donc la segmentation du champ politique, telle qu'elle est perçue dans les rédactions, qui fonde le rubricage des services *Politique*. Autrement dit, le découpage des rubriques correspond aux divisions supposées les plus pertinentes de l'espace politique : divisions dans le processus de décision, division dans l'espace partisan.

Or, dans l'ensemble des quotidiens, un même processus s'est dessiné : à partir du milieu des années 1960, et pour répondre aux nouvelles perceptions de « là » où se déroulerait désormais l'actualité politique, les « organisations » auxquelles sont affectés les journalistes se sont diversifiées. A l'habituelle division « institutionnelle » (Assemblée, Sénat, Matignon, Elysée), est venue se surajouter une division « partisane ». L'activité quotidienne des partis est progressivement devenue digne d'être quotidiennement rapportée. Compte tenu des incidences de la « présidentialisation » du système institutionnel sur l'organisation des partis, la spécialisation « partisane » des rédacteurs a contribué à redéfinir l'économie du travail journalistique. En effet, « chaque rubrique nécessite (...) des façons différentes de travailler, adaptées à l'activité particulière du territoire couvert par la rubrique » [Fishman, 1980, p. 36]. Il faut alors aller plus loin et montrer dans quelle mesure cette évolution du « cadre » de travail dans les années 1960 et 1970 a pu restreindre les « cadrages » mobilisables par les journalistes, dans un contexte où les hiérarchies des journaux ont tendu à valoriser des normes d'écriture supposées plus lisibles, plus distanciées, moins « excluantes ».

2) Qu'il s'agisse d'un parti, d'une institution publique, d'une entreprise ou encore d'un domaine d'action public, l'agencement d'un secteur couvert par un rubricard conditionne la nature des informations accessibles et supposées attendues du public. En effet, cette structuration interne tend à déterminer ce que les journalistes *peuvent* voir et entendre, selon l'*intérêt* et la *capacité* des acteurs sociaux à solliciter l'attention des rédacteurs. Solliciter l'attention des rédacteurs, cela signifie vouloir peser sur la production de l'actualité et chercher à toucher l'« opinion publique », en délivrant une information pouvant nuire à un rival ou en valorisant l'activité de son groupe ou de sa personne. Les organisations se distinguent alors selon la capacité de leurs leaders à monopoliser la communication sur le groupe et à sanctionner les discours dissidents. Elles se différencient également selon l'intérêt des leaders ou des subordonnés à rendre public leurs différends, à promouvoir des discours alternatifs et à les traduire dans des formats permettant d'*enrôler* les rédacteurs et ainsi d'accéder à l'arène médiatique. En somme, selon les types d'organisations ou de secteurs sociaux, l'« opinion publique », ou du moins les indices de l'« opinion publique », pèsent plus ou moins dans la sélection des dirigeants, dans l'arbitrage des conflits ou dans la régulation des controverses. Par leur activité de médiatisation, les journalistes constituent alors des ressources pour les protagonistes et peuvent contribuer à modifier la structure des rapports de forces, en termes de répartition du pouvoir ou de prévalence des visions du monde. Par conséquent, les modalités de communication des acteurs sociaux (officielle ou officieuse, publique ou confidentielle, écrite ou orale, etc.), l'identité et la légitimité de ces acteurs, tous ces éléments affectent les types de discours que les journalistes peuvent recueillir ou solliciter [Negrine, 1996]. Mieux, ces spécificités du champ social couvert amènent les rédacteurs à appréhender différemment ces discours, c'est-à-dire à les concevoir ici comme supports d'informations « objectives », là comme éléments du débat public, ou là encore comme « actions » au caractère symbolique ou stratégique. A travers ce prisme analytique, il s'agit alors de montrer que l'attention croissante des journalistes politiques pour les luttes

connaissances techniques permettant d'analyser spécifiquement telle controverse ou telle politique publique) [Charron, 1994, p. 264].

« politiciennes » n'a pas seulement répondu à l'avènement de dispositions « cyniques » chez les rédacteurs ou encore à un renversement des exigences formulées *a priori* par des hiérarchies désormais soucieuses de spectacularité et d'impartialité. Autrement dit, il semble que ces rhétoriques journalistiques ont également constitué une réponse contingente, adaptée à des contraintes pratiques et cognitives engendrées par la rencontre entre le fonctionnement du système politique et les logiques de production des entreprises de presse.¹¹

Ainsi, les journalistes spécialisés sur « la » politique se trouvent confrontés à un champ social relativement autonome. Mais dans cet univers, les concurrences pour accéder aux positions les plus convoitées peuvent être directement (par le vote) ou indirectement (par les indicateurs d'opinion) arbitrées par un public extérieur que les médias, parmi d'autres dispositifs, permettent d'atteindre. Par conséquent, les journalistes politiques font face à des acteurs pour qui la diffusion de leurs déclarations constitue l'une des dimensions fondamentales de leur activité, qu'il s'agisse de convaincre les électeurs, d'enrégimenter les militants, d'enrôler les pairs ou d'informer les administrés. Structurellement, dans un contexte de démocratie représentative et de différenciation du champ politique, l'une des spécificités du journalisme politique est bien de rapporter une abondance de discours qui, tous, ne sont pas érigés en événements mais qui sont généralement appréhendés comme *l'actualité* politique du jour. Pour le dire autrement, l'information ne réside pas tant dans le référent du discours que dans la prise de parole elle-même, à travers ses présupposés et ses effets potentiels, en tant que cette prise de parole « incarne » l'activité des institutions, qu'elle s'inscrit dans une compétition intra- ou interpartisane, ou qu'elle contribue à faire bouger les rapports de forces politiques [Charron, 2002]. En effet, qu'elles soient officielles ou confidentielles, les déclarations des élites politiques sont aisément accessibles et issues d'acteurs supposés notoires et socialement légitimes. Pour un journal d'information générale considérant que ses lecteurs sont en partie intéressés par la politique, ces déclarations détiendraient *en soi* une « valeur » journalistique qui justifierait leur publication. En indiquant systématiquement l'identité du locuteur cité et l'origine du discours rapporté, les journalistes politiques signalent ainsi qu'ils ne s'approprient pas la déclaration mais qu'ils s'érigent, selon les contextes, en témoins, interprètes ou commentateurs du débat public.

Mais, tandis que les déclarations restituées au cours des 1950 et 1960 étaient avant tout celles qui rendaient compte de l'action publique, dans sa phase programmatique, délibérative ou décisionnelle, la plupart des propos retranscrits dans les pages *Politique* des années 1970 et 1980 positionnent de plus en plus leurs auteurs dans les luttes pour la conquête des positions de pouvoir et s'inscrivent dans un registre plus polémique que proprement idéologique ou technique. Cette mutation dans la sélection et l'interprétation des discours politiques constitue l'un des indicateurs de la banalisation d'une lecture envisageant la politique en tant que « jeu », au détriment d'un intérêt pour les débats institutionnels, les questions dites « de fond » ou pour les enjeux susceptibles de concerner plus ou moins directement le quotidien des lecteurs. Or, pour des rédacteurs affectés au suivi d'un ou plusieurs partis, ce « cadrage » stratégique et personnalisé de la politique répond, certes, aux contraintes de distanciation qu'imposent les hiérarchies pour faire face à la désaffection des lecteurs. Mais elle constitue également une solution de commodité en termes de risques professionnels et d'économie du travail personnel.

En effet, dans le contexte de « présidentialisation » du système partisan des années 1960 et 1970, les journalistes affectés auprès d'un parti se voient attribuer le suivi

¹¹ Plus généralement, cette remarque invite à ne pas se contenter d'expliquer la production journalistique à l'aune des valeurs, des idéologies ou des habitus des rédacteurs. En effet, ces lectures, « structurales » ou « idéalistes » selon leurs auteurs, tendent à omettre les enjeux pratiques de la production d'information, autrement dit les contraintes de situation.

d'organisations centralisées mais divisées. Elles sont dotées de leaders et de porte-parole clairement identifiés mais elles sont surtout constituées d'agents tout autant intéressés au succès collectif de leur entreprise qu'à leur réussite individuelle. Les rubricards chargés de couvrir un parti se trouvent donc plongés dans un espace conflictuel dont les principaux acteurs sont autant de sources potentielles, livrant confidences et informations exclusives dans l'espoir que ces informations pourront nuire à leurs rivaux, favoriser leur « écurie » ou servir leur propre personne. Aussi ces rédacteurs sont-ils globalement contraints d'adopter des répertoires d'écriture ajustés au type d'informations auxquelles ils se trouvent confrontés. Pour un journaliste contraint à une production de copie quotidienne mais qui ne peut se contenter de relayer les messages officiels des services de presse du parti, rendre compte des différends internes et des luttes de pouvoir permet à la fois de répondre aux exigences pratiques (les citations « vachardes » entre membres d'un même parti abondent), de satisfaire les impératifs de lisibilité (proposer des « histoires » attractives sur les « batailles politiciennes ») et d'attester qu'ils ne sont pas seulement les « porte-plume » ou les « supporters » des états-majors partisans. Cette plongée quotidienne dans l'univers des partis affecte donc les représentations des rédacteurs et notamment leurs conceptions de ce qui constitue l'information saillante. C'est pourquoi, qu'ils évoquent le début des années 1980 ou la fin des années 1990, les interviewés jugent plus « difficile » de couvrir un parti hiérarchisé et discipliné tel que le Parti communiste ou le Front national :

- « Ce n'était pas très marrant de faire le PC à l'époque où je l'ai fait [*au début des années 1980*]. Le PC est resté assez dogmatique. Il a fallu que le PC impose pour que le PC commence à fonctionner un petit peu normalement avec la presse. (...) C'est-à-dire qu'on n'avait strictement aucune information possible en dehors des communiqués officiels. Quand on rencontrait un dirigeant, il paraphrasait les communiqués officiels. Point final. Mais c'est au moment où je suis le PC qu'il commence à y avoir les premières dissidences et où l'information est devenue plus accessible. » (Hervé Algalarrondo, journaliste politique au *Matin de Paris* puis au *Nouvel Observateur* depuis 1983, entretien le 7 mars 2002).

- « Le Front National s'est, entre guillemets, banalisé sur le plan des pratiques politiques, peu à peu, sous l'influence notamment de Mégret et de ses amis qui essayaient de jouer au parti politique normal, donc d'entretenir des relations plus suivies avec la presse. (...) Donc à partir en gros du début de l'année 1996, il y avait ces rivalités internes qui préexistaient mais qui commençaient à s'exprimer de plus en plus fort. Ça devenait de plus en plus facile pour moi, parce que, comme dans n'importe quel parti, je pouvais jouer un camp contre l'autre. (...) Je savais que, quand les mégrétistes me faisaient passer une information sur Le Pen, pour dézinguer Le Pen, c'est parce que eux pensaient que ça allait servir en interne. Et tant mieux. Et moi, ça me servait pour raconter que c'était le bordel. Donc ça m'amusait de toute façon. Donc, à partir du moment où le bunker s'est fendillé, c'était plus facile d'aller chercher de l'info, elle sortait toute seule. Je jouais d'un camp contre l'autre. Et donc après, c'est devenu plus simple. » (Renaud Dely, journaliste politique à *Libération* depuis 1994, entretien le 9 novembre 2001).

Malgré leurs divergences, ces deux extraits d'entretien mettent en évidence une conception commune du métier. Pour eux, l'« ouverture » des partis constitue à la fois le *moyen* et la *fin* de l'information. Le « moyen », car c'est cette plus ou moins grande discipline qui permet au journaliste de disposer d'informateurs fiables ; la « fin », car c'est justement l'histoire de ces dissidences et de ces oppositions qui alimentent les colonnes des journaux. Ainsi, en évoquant leurs difficultés à travailler sur tel ou tel parti, ces rédacteurs révèlent implicitement leurs visions de ce qui constitue, pour un journaliste spécialisé sur une organisation politique, l'information digne d'être rapportée.

En outre, comme tous rédacteurs spécialisés, les journalistes « partisans » sont amenés à fréquenter assidûment un nombre restreint de sources. Or, comme le souligne Sandrine Lévêque au sujet des journalistes sociaux, les rubricards tendent à partager les schèmes d’appréhension de leurs sources. Elle évoque ainsi cet « autre type de contraintes : celles liées aux *préconstructions* de la réalité auxquelles les journalistes sont quotidiennement confrontées » [Lévêque, 2000, p. 197]. Au-delà des impositions de problématiques, il faut noter que ce sont les enjeux mêmes de l’univers social couvert qui tendent à être partagés à la fois par les acteurs de ce secteur et par les journalistes qui y sont affectés. Or les journalistes politiques disposent d’une caractéristique commune avec la plupart des hommes politiques : l’absence de spécialisation autour de politiques sectorielles. Ainsi les rédacteurs politiques se distinguent-ils avant tout par leur connaissance des codes symboliques et verbaux qui structurent les oppositions dans le champ politique [Neveu, 1993].¹² C’est pourquoi les discours politiques sont rarement mis en relation directe avec la réalité des enjeux sociaux mais sont plus fréquemment appréhendés dans le cadre des rivalités personnelles. D’autres croyances sont également communes à ces deux univers : la croyance dans la compétence politique des électeurs [Gaxie, 1978, pp. 10-15], la croyance dans l’efficacité performative de la parole politique, la croyance dans la centralité de l’élection présidentielle, la croyance dans l’importance des stratégies d’image, etc. C’est ainsi l’ensemble des cadres interprétatifs des acteurs politiques qui sont incorporés par les journalistes.

*

* *

Recueillant leurs informations avant tout par le contact direct avec leurs sources plutôt que par l’étude de « dossiers » spécialisés, plongés dans un univers politique qui se définit avant tout comme univers de discours, les rédacteurs politiques accordent logiquement beaucoup d’attention aux « batailles » dont ils sont les témoins quotidiennement, que ces actions s’expriment publiquement ou dans les coulisses. On peut alors mieux apprécier les incidences de la présidentialisation du jeu politique sur l’écriture journalistique lorsqu’on l’articule avec ces impératifs d’économie du travail. Malgré les exigences de la discipline partisane, il y a bel et bien convergence entre l’intérêt du personnel politique à la médiatisation et l’intérêt du personnel journalistique à disposer d’informations, officielles ou confidentielles, qui témoignent d’une rivalité dans un parti.

Ce n’est donc qu’en prenant en compte les contraintes pratiques et cognitives du métier que l’on peut comprendre le décalage entre des extraits d’entretiens où les journalistes mobilisent un registre éthique et évoquent leur responsabilité démocratique, et les extraits où ils investissent un registre plus réaliste à travers lequel ils avouent qu’au-delà des nobles principes, l’exigence principale consiste à « mouliner » et à « remplir la copie » dans des formats si possibles attractifs. On ne peut donc comprendre le travail journalistique sans s’interroger à la fois sur les modes d’organisation mis en place pour rationaliser la production et sur le souci individuel de maximiser le rapport coûts / avantages propre à sa rubrique. Bien sûr, ce calcul est rarement explicite ; il prend forme dans la pratique, par la mise en place de

¹² « Sur le registre de la politique dite par mépris : politicienne, les problèmes de société (inflation, chômage, inégalités sociales, conditions de la femme, etc.) y sont codés en termes théâtralisés. Leurs aspects “réalistes”, c’est-à-dire les contradictions d’intérêts et les antagonismes d’où surgissent ces problèmes s’y trouvent gommés, rejetés dans l’ombre ou travestis. » [Braud, 1980, p. 21].

routines qui satisfont à la fois aux contraintes de production et aux possibilités de bénéficier de gratifications personnelles.

Néanmoins, cette lecture organisationnelle des transformations rédactionnelles comporte un certain nombre de limites. Elle tend, en particulier, à évacuer la *personne* du journaliste. Ainsi, au cours des années 1960, certains journalistes étaient déjà affectés à la couverture des formations partisans. Pour autant, ils ne rendaient compte que modérément des luttes personnelles dans les partis et ne relataient que partiellement les jeux en coulisses de leurs leaders. Il ne faudrait donc pas concevoir l'effet des contraintes pratiques de façon mécanique : confrontés à une même situation de travail, les acteurs disposent rarement d'un seul répertoire d'action mais d'une pluralité. La préférence pour l'un de ces répertoires renvoie donc tout autant aux conditions de production générées par le rubricage et le fonctionnement du secteur social couvert qu'aux cultures professionnelles incorporées par les rédacteurs et / ou entretenues par les hiérarchies [Charron et De Bonville, 2004].

Au-delà de ces réserves, la mise en évidence du lien entre structuration du champ politique et rhétoriques journalistiques invite à ne pas seulement considérer les pages *Politique* sous l'angle de la politisation des électors mais à explorer plus attentivement la place occupée par les journalistes dans les pratiques politiques les plus routinières.¹³ Cette démarche suggère de ne plus considérer les médias comme de simples intermédiaires entre la scène politique et les citoyens mais bien comme des rouages essentiels d'un système politique différencié et professionnalisé. Il suffit de lire la page 2 du *Canard enchaîné* ou bien les rubriques de brèves écotières pour s'en rendre compte : les efforts du personnel politique pour enrôler les journalistes ne visent pas uniquement à promouvoir son discours et à valoriser sa personne auprès du grand public mais également à discréditer un partenaire auprès de ses pairs. Aussi, en considérant la variable médiatique en tant que ressource ou contrainte pour l'exercice du métier politique, il est possible d'enrichir la compréhension du fonctionnement des organisations politiques. Cela permet notamment d'entrevoir une quatrième modalité au célèbre triptyque d'Hirschmann [1995] : *défection, prise de parole, loyauté*. En effet, les « fuites » ou les « confidences » que les acteurs politiques livrent aux rédacteurs constituent une modalité originale de la prise de parole puisqu'elle s'énonce anonymement et ne génère pas le même type de sanctions ou de gratifications que lorsque ces déclarations sont pleinement assumées par leur auteur.¹⁴ Dès lors, l'attention portée aux interactions les plus ordinaires entre personnels politique et journalistique permettrait de mieux apprécier les contraintes de la discipline partisane, selon les périodes (donc selon l'état du leadership) ou selon la structure des organisations (donc selon que l'« opinion publique » est ou non prise en considération dans le recrutement des dirigeants).

¹³ Cette dernière remarque apparaît comme une telle évidence qu'il ne servirait à rien de l'étayer. Pourtant, il suffit de se plonger dans la plupart des manuels de sociologie politique pour constater que les médias, lorsqu'ils ne sont pas totalement absents de ces ouvrages, ne sont le plus souvent abordés qu'en tant que déterminants des préférences politiques des électeurs. La problématique de l'*influence*, posant les journalistes soit comme des réceptacles passifs de la communication politique, soit comme des idéologues à part entière, constitue, de la sorte, le point d'entrée principal pour analyser la contribution de la presse à l'ordre démocratique. C'est par exemple cette perspective qui structure le seul article consacré aux médias dans le *Traité de science politique* [Balle, 1985].

¹⁴ Sur la question des « fuites », voir Negrine, 1996, p. 35 *sq.*

Bibliographie

- BALLE Francis (1985), « Médias et politique », in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, vol. III, Paris : PUF, pp. 574-601.
- BLONDIAUX Loïc (1998), *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris : Le Seuil.
- BRAUD Philippe (1980), *Le Suffrage universel contre la démocratie*, Paris : PUF.
- BROSIUS H.B., EPS P. (1995), « Prototyping through key events : News selection in the case of violence against aliens and asylum seekers in Germany », *European Journal of Communication*, vol. 10, n°3, pp. 391-412.
- CALLAGHAN Karen, SCHNELL Frauke (2001), « Assessing the Democratic Debate : How the News Media Frame Elite Policy Discourse », *Political Communication*, vol. 18, n°2, pp. 183-212.
- CAPPELLA Joseph N., JAMIESON Kathleen H. (1997), *Spiral of Cynicism : the Press and the Public Good*, New York : Oxford University Press.
- CHALABY Jean (2002), *The de Gaulle Presidency and the Media. Statism and Public Communications*, London: Palgrave Mac Millan.
- CHARRON Jean (1994), *La Production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Québec : Boréal.
- CHARRON Jean (2002), « Parler de soi en faisant parler les autres. Identité journalistique et discours rapporté », in RIEFFEL Rémy, WATINE Thierry (dir.), *Les Mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris : Éditions Panthéon Assas, pp. 83-99.
- CHARRON Jean, DE BONVILLE Jean (2004), « Eléments d'un modèle théorique du changement dans le journalisme », in BRIN Colette et alii (dir.), *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 57-85.
- DE VREESE Claes H., Peter Jochen, SEMETKO Holli A. (2001), « Framing Politics at the Launch of the Euro : A Cross-National Comparative Study of Frames in the News », *Political Communication*, vol. 18, n°2, pp. 107-122.
- DULONG Delphine (1998), *Moderniser la politique. Aux origines de la V^e République*, Paris : L'Harmattan.
- ENTMAN Robert M. (1993), « Framing : Toward Classification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, vol. 43, n°4, pp. 51-58.
- ESQUÉNAZY Jean-Pierre (1999), *Télévision et Démocratie. Le politique à la télévision française (1958-1990)*, Paris : PUF.
- FERNIOT Jean (1991), *Je Recommencerais bien. Mémoires*, Paris : Grasset.
- FISHMAN Mark (1980), *Manufacturing the News*, Austin : University of Texas Press.
- FRANÇOIS Bastien (1998), *Le Régime politique de la Ve République*, Paris : La Découverte.
- GAÏTI Brigitte (1998), *De Gaulle, prophète de la V^e République (1946-1962)*, Paris : Presses de la FNSP.
- GAÏTI Brigitte (1985), « Politique d'abord. Le chemin de la réussite ministérielle dans la France contemporaine », in BIRNBAUM Pierre (dir.), *Les Élités socialistes au pouvoir*, Paris : PUF, pp. 53-85.
- GAMSON W.A., MODIGLIANI A. (1989), « Media discourse and public opinion on nuclear power : A constructionist approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n°1, pp. 1-37.
- GANS Herbert (1980), *Deciding What's News. A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek and Time*, New York : First Vintage Books Editions.
- GAXIE Daniel (1978), *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Le Seuil.

- GAXIE Daniel (1992), « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution », in LACROIX Bernard, LAGROYE Jacques (dir.), *Le Président de la République. Usages et genèse d'une institution*, Paris : Presses de la FNSP, pp. 333-375.
- HAYE Yves de la (1985), *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, Grenoble : ELLUG / La Pensée sauvage.
- HIRSCHMANN Albert O. (1995), *Défection et prise de parole* [1970], Paris : Fayard.
- Institut Charles de Gaulle (1994), *De Gaulle et les médias*, Paris : Plon – Fondation Charles de Gaulle.
- IYENGAR Shanto (1991), *Is Anyone Responsible ? How Television Frames Political Issues*, Chicago : The University of Chicago Press.
- KACIAF Nicolas (2005), *Les Métamorphoses des pages Politique dans la presse écrite (1945-2000)*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris I.
- KACIAF Nicolas (2007), « La dernière séance. Mutations stylistiques et déclin d'un genre caractéristique du journalisme politique français : le compte-rendu parlementaire », in RINGOOT Roselyne, UTARD Jean-Michel (dir.), *Genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*, Paris : L'Harmattan.
- LEGAVRE Jean-Baptiste (1993), *Conseiller en communication politique. L'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris I.
- LEGAVRE Jean-Baptiste (2005), « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », in MATONTI Frédérique (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris : La Dispute, pp. 117-142.
- LÉVÊQUE Sandrine (2000), *Les Journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes : PUR.
- MANIN Bernard (1995), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris : Calmann-Lévy.
- NEGRINE Ralph (1996), *The Communications of Politics*, London : Sage.
- NEVEU Erik (1993), « Pages "Politique" », *Mots*, n°37, pp. 6-28.
- NEVEU Erik (2000), « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, n°100, pp. 109-136.
- NEVEU Erik (2002), « Quatre configurations du journalisme politique », in RIEFFEL Rémy, WATINE Thierry (dir.), *Les Mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris : Éditions Panthéon Assas, pp. 251-276.
- PARODI Jean-Luc (1983), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n°903, pp. 42-71.
- ROSSI-LANDI Guy (1969), *Les Journalistes politiques*, Paris : Flammarion.
- SCHEUFELE Dietram A. (1999), « Framing as a Theory of Media Effects », *Journal of Communication*, vol. 49, n°1, pp. 103-122.
- SCHLESINGER Philip (1992), « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies des sources d'information et les limites du média-centrisme » [1990], *Réseaux*, n°51, pp. 77-98.
- SCHUDSON Michael (1989), « Rhétorique de la forme narrative : l'émergence des conventions journalistiques dans la presse TV » [1982], *Quaderni*, n°8, pp. 27-39.
- SOULE Robert (1992), *Pierre Lazareff et ses hommes*, Paris, Grasset.
- TUCHMAN Gaye (1973), « Making News by Doing Work : Routinizing the Unexpected », *American Journal of Sociology*, vol. 79, n°1, pp. 110-131
- TUCHMAN Gaye (1978), *Making News. A Study in the Construction of Reality*, New York : The Free Press.